

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Avis de concours externe pour le recrutement d'adjoints administratifs hospitaliers de 1^{re} classe

NOR : SJS0840476V

Un concours externe sur épreuves est ouvert à l'établissement public de santé de Ville-Evrard à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), dans les conditions fixées au chapitre III de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 4 postes d'adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe, branche administration générale, vacants dans les établissements suivants :

- 2 postes à l'établissement public de santé de Ville-Evrard à Neuilly-sur-Marne ;
- 1 poste au centre hospitalier intercommunal de Montreuil ;
- 1 poste au centre hospitalier intercommunal d'Aulnay-sous-Bois

Le concours d'adjoint administratif de 1^{re} classe est ouvert à l'ensemble des candidats, sans condition de diplômes.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*, par écrit, le cachet de la poste faisant foi, au directeur de l'établissement public de santé de Ville-Evrard, 202, avenue Jean-Jaurès, 93330 Neuilly-sur-Marne Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.